



Proposition d'amendement

Version 3 / 8 mars 2021 / taa

DTT 14 / 2020.BVD.3733

Berne, Ecole professionnelle industrielle et artisanale de Berne (GIBB), jardin botanique et Ecole d'arts visuels, raccordement au réseau de chaleur à distance du quartier Lorraine, crédit d'engagement pour les coûts de capital

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Majorité de la CIAT (Wandfluh)	1. Approbation à la condition suivante : Conformément à la stratégie énergétique cantonale, l'alimentation de l'installation doit passer progressivement au biogaz suisse d'ici 2035.		
Minorité de la CIAT (Josi)	2. Approbation à la condition suivante : Pour l'alimentation de la centrale de couplage chaleur-force et des chaudières, le gaz naturel doit être remplacé par du biogaz, produit dans le canton de Berne et librement disponible.		+
Majorité de la CIAT (Sommer)	3. Approbation à la condition suivante : Conformément à la stratégie énergétique cantonale, l'alimentation de l'installation doit passer progressivement au biogaz suisse d'ici 2035, selon les disponibilités.		-